



SHARED SERVICES CANADA

ANNEXE A – ÉNONCÉ DES TRAVAUX

RSSN - Routeurs WAN P & PE

1.0 Objectif

L'objectif de ce document est de définir la portée de l'exigence relative aux biens et services de routeurs réseau étendu (WAN) fournisseur (P) et périphérie du fournisseur (PE) qui permettront à Service partagé Canada (SPC) de fournir des services de connectivité de réseau au gouvernement du Canada (GC) pour les services de connectivité dans les nuages, les services Internet et les services de centre de données d'entreprise par l'intermédiaire de son réseau de multi protocole de commutation d'étiquettes (MPLS). Cela permettra au GC de fournir des services de connectivité réseau pour les besoins actuels et futurs de ses partenaires et clients.

2.0 Contexte

La direction générale des réseaux, de la sécurité et des services numériques (RSSN) est responsable de la planification, de la conception et des opérations de l'infrastructure du réseau de technologie de l'information (TI) du GC ; de la gestion des services de sécurité cybernétique et TI qui protègent les données et les biens technologiques du GC ; et du déploiement de services numériques modernes, fiables et rentables, y compris les services et le soutien en matière de télécommunications, l'approvisionnement en matériel et en logiciels et les solutions de communications numériques.

Afin de soutenir l'évolution des technologies de l'information du GC dans les services numériques et l'adoption du cloud, SPC est tenu de permettre la connectivité du réseau du GC, la surveillance et les mesures de sécurité à ses partenaires et clients afin d'établir un accès fiable, sécurisé et flexible à de multiples fournisseurs de services cloud, services Internet, centres de données du GC et centres de données d'entreprise. Le réseau MPLS GC-Backbone est l'infrastructure de réseau de base qui permet la connectivité à ces services. SPC devra acquérir des routeurs P et PE supplémentaires ainsi que remplacer certains routeurs P et PE en fin de vie pendant la durée du contrat pour permettre à SPC de fournir des services de connectivité de réseau afin de répondre de manière adéquate aux demandes de ses partenaires et clients.

3.0 Portée

L'exigence, y compris les éléments optionnels, sera exécuté sur cinq (5) exercices du gouvernement du Canada, avec la possibilité de prolonger de deux (2) périodes d'un an.

Les besoins futurs en matière de routeurs WAN P, PE et d'accessoires seront satisfaits grâce à ce contrat lorsque l'environnement réseau existant le permettra. Le contrat comprendra des dispositions pour amender pour des livraisons supplémentaires des produits spécifiés à l'annexe B au prix ferme spécifié dans la soumission gagnante.

Cependant, si un problème d'instabilité ayant un impact sur le service est rencontré avec un produit une fois mis en œuvre dans le réseau de production et que le fournisseur ne le résout pas à la satisfaction du SPC dans les 2 mois, des phases supplémentaires peuvent être remises en adjudication et le SPC aura le droit d'annuler toute commande qui n'aura pas été entièrement reçue.

Tout équipement faisant partie des produits livrables du contrat doit être fourni par un seul fabricant d'équipement d'origine (FEO).



4.0 Aperçu des exigences

4.1 Livrables

Le besoin est principalement d'une configuration routeur de fournisseur (P) et de deux (2) configurations de routeurs périphérie du fournisseur (PE) pour répondre aux besoins identifiés pour une variété d'environnements de réseau et de charges de travail dans l'ensemble du GC. Ces configurations sont les suivantes :

Configuration de routeur	Description
Routeur de fournisseur (P) de réseau étendu	Routeur du fournisseur (P) adapté au transit d'un grand volume de trafic entre les routeurs de périphérie du fournisseur (PE).
Routeur de périphérie du fournisseur (PE) de réseau étendu 1 (Standard)	Routeurs de périphérie du fournisseur (PE) adapté aux déploiements dans les immeubles de bureaux, les campus ou les centres de données.
Routeur de périphérie du fournisseur (PE) de réseau étendu 2 (Enterprise)	Routeurs de périphérie du fournisseur (PE) adapté aux déploiements dans des environnements de campus ou de centres de données ayant des besoins de bande passante élevés.

En plus de ces principaux produits livrables, le SPC requiert également plusieurs types de cartes ou modules de ligne ainsi que des émetteurs-récepteurs et des licences permettant des fonctionnalités supplémentaires du routeur selon l'annexe B et l'annexe C.

4.2 Maintenance et soutien

Tous les produits applicables doivent inclure une période de service de maintenance et de soutien de 5 ans fournie directement par le FEO et commençant à partir de trente (30) jours après le moment de la livraison. Le service de maintenance et de soutien doit inclure les fonctionnalités suivantes:

- Assistance technique par téléphone, courriel et plateforme de support en ligne du FEO,
- Accès aux mises à jour du micrologiciel des commutateurs à partir de la plateforme en ligne du FEO,
- Accès aux ressources d'apprentissage en ligne et de la base de connaissances du FEO; et
- Autorisation de retour de marchandise (RMA) avec remplacement anticipé pour toute défaillance matérielle au cours de la période de 5 ans, avec l'expédition et le transport associé étant sans frais à SPC.

4.3 Annonces de fin de vie

Tout livrable faisant l'objet d'une annonce officielle de fin de vie par le fabricant d'équipement d'origine pendant la durée de vie du contrat devra être remplacé par le remplacement suggéré par le fabricant dans tous les amendements futurs au contrat. Le produit de remplacement doit offrir des capacités entièrement équivalentes ou améliorées et être livré au même coût unitaire que le produit livrable qu'il remplace.

5.0 Évaluation et livraison

5.1 Évaluation

SPC évaluera les réponses des soumissionnaires dans les 15 jours ouvrables suivant la fin de la période de sollicitation. Le soumissionnaire conforme au plus bas prix sera identifié en utilisant le coût total de tous les articles et les quantités de l'annexe B parmi les soumissionnaires dont la réponse est considérée comme techniquement conforme. SPC pourra demander des questions de clarification aux soumissionnaires au cours de l'évaluation.



Une fois que les soumissionnaires conformes ont été identifiés, le CSD peut choisir de tester une fonctionnalité et une interopérabilité spécifiques du soumissionnaire le moins cher. Si le premier soumissionnaire n'est pas en mesure de réussir tous les tests dans un délai de 15 jours ouvrables du gouvernement fédéral (JOGFs), la proposition sera considérée comme non conforme et la prochaine offre conforme sera alors examinée. La durée d'une journée de test est de sept (7) heures.

Un JOGF est un jour civil, à l'exception du samedi, du dimanche et des jours fériés suivants :

- i) le jour de l'An¹;
- ii) le Vendredi saint et le lundi de Pâques;
- iii) la fête de la Reine;
- iv) la St-Jean Baptiste¹;
- v) la fête du Canada¹;
- vi) le 1er lundi d'août;
- vii) la fête du Travail;
- viii) la journée nationale de la vérité et de la réconciliation¹;
- ix) le jour de l'Action de grâces;
- x) le jour du Souvenir¹;
- xi) le jour de Noël¹;
- xii) le lendemain de Noël².

5.2 Tests

À la demande de SPC, le soumissionnaire fournira la liste des équipements et des quantités indiqués ci-dessous dans le cadre de cinq (5) JOGFs:

- Une (1) unité de routeur de fournisseur (P) de réseau étendu avec 4 ports d'émetteur-récepteur 10GbE
- Une (1) unité de routeur de périphérie du fournisseur (PE) de réseau étendu 1 (Standard) avec 4 ports d'émetteur-récepteur 10GbE
- Quatre (4) unités d'émetteur-récepteur 100GBASE-SR4
- Quatre (4) unités d'émetteur-récepteur 100GBASE-LR4
- Dix-huit (18) unités d'émetteur-récepteur 10GBASE-SR
- Dix (10) unités d'émetteur-récepteur 10GBASE-LR
- Six (6) unités de l'émetteur-récepteur 1000BASE-SX
- Quatre (4) unités de l'émetteur-récepteur 1000BASE-LX
- Deux (2) unités de l'émetteur-récepteur 1000BASE-T.

Les appareils doivent être livrés à l'endroit suivant :

A l'attention de:
Fariz Elchamaa
350 King Edward Ave
Ottawa, ON K1A 0H1

Un représentant de SPC et du soumissionnaire seront sur place pour compléter la série de tests spécifiés à l'annexe D. En outre, un représentant du fabricant de l'équipement d'origine (FEO) peut également y assister. Les essais se dérouleront sur 15 JOGF après les 5 JOGF pour la livraison de l'équipement. Si les essais ne sont pas concluants après 15 jours ouvrables, la proposition sera considérée comme non conforme.

¹ Si ce jour férié est un samedi ou un dimanche, le lundi suivant devient un jour férié.

² Si ce jour férié est un samedi, le lundi suivant devient un jour férié. Si ce jour férié est un dimanche ou un lundi, le mardi suivant devient un jour férié.



L'annexe D fournit une vue d'ensemble de haut niveau, la topologie des essais et les cas d'essai. Un plan de test détaillé sera fourni au soumissionnaire conforme le moins cher à l'issue de l'évaluation des offres si SPC décide de tester la solution proposée. SPC n'encourra aucun coût pour l'équipement, l'expédition, les droits, les ressources du soumissionnaire ou du FEO pour les tests.

Le soumissionnaire et le FEO ne sont pas autorisés à utiliser des logiciels ou du matériel bêta ou non généralement disponibles pendant les tests.

5.3 Formation

À tout moment pendant la durée du contrat, le SPC peut, s'il le souhaite, organiser une session de formation virtuelle de 3 jours dans l'une ou l'autre des langues officielles, l'anglais ou le français, pour un maximum de 10 ressources qu'il désigne. Le matériel de présentation utilisé lors de cette session de formation doit être dans la langue choisie.

Le sujet de ce cours sera la conception, la gestion et la configuration des réseaux et des routeurs à l'aide de l'interface de ligne de commande (CLI) et leur fonctionnement. Les ressources des SPC seront familiarisées avec les concepts généraux d'administration de réseau et n'auront peut-être aucune expérience de la plate-forme FEO spécifique fournie dans le cadre du contrat. L'objectif du cours est de familiariser les ressources opérationnelles du SPC avec cette plate-forme afin de faciliter la mise en œuvre, l'exploitation, la gestion et le dépannage.